

**Parrainer une personne ou une famille réfugiée.
Contribuer financièrement au parrainage?
Comment faire ?**

**Communiquer avec Alessandra Santopadre,
514 778 8950
asantopadre@diocesemontreal.org**

Le diocèse de Montréal a un programme de parrainage en place depuis plusieurs années, dans le cadre d'une entente-cadre avec le Gouvernement du Québec. Concrètement, le diocèse aide les familles d'ici à faire venir les membres de leur famille qui sont dans les camps de réfugiés. Ce sont les familles qui deviennent les marraines des réfugiés, avec le soutien du diocèse.

La famille qui demande le parrainage dépose un minimum de 7000 \$ par personne accueillie au diocèse. Puis, le diocèse remet ce montant, divisé en douze mois, aux réfugiés.

Au niveau légal, le Gouvernement demande que la famille hôte soit responsable pendant un an du bien-être et de l'installation des réfugiés : elle doit voir à les loger, les nourrir, les vêtir. Il faut aussi inscrire les enfants à l'école, aider à la francisation et trouver du travail aux adultes. Durant la première année, ces personnes n'ont pas droit à l'aide sociale.

De nombreuses paroisses du diocèse apportent leur aide par le biais de divers organismes communautaires, des comptoirs d'aide alimentaire ou des centres d'action bénévole.

Depuis l'appel du Pape François aux paroisses, le diocèse reçoit plusieurs demandes de parrainage émanant directement des paroisses.

Les paroisses qui souhaitent s'engager elles-mêmes dans un processus de parrainage doivent communiquer avec Mme Alessandra Santopadre, adjointe au directeur de l'Office des communautés culturelles et rituelles, responsable de l'administration du programme pour le diocèse. Les paroisses n'auront pas à verser de l'argent au diocèse mais elles devront s'engager par écrit à prendre la responsabilité de la famille réfugiée.

Il faut compter un an, peut-être deux, avant que la famille réfugiée arrive. C'est très difficile d'attendre si longtemps, autant pour les parrains que pour les réfugiés qui sont très éprouvés par leurs conditions de vie dans les camps de réfugiés.

Pour toute information, demande de parrainage ou offre d'aide financière, communiquer avec :

Alessandra Santopadre, 514 778 8950 - asantopadre@diocesemontreal.org